

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE  
PRÉFECTURE DU CALVADOS

CABINET

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE

Caen, le 11 juin 2009

## DOSSIER DE PRESSE



**Mercredi 24 juin 2009 à 14 heures**

**Journée du Grenelle de la mer en Basse-Normandie**

**Centre des Congrès de Caen**



## SOMMAIRE

1. Dossier de presse national
2. Communiqué de presse du Grenelle de la mer en Basse-Normandie le mercredi 24 juin 2009
3. Présentation du Grenelle de la mer en Basse-Normandie
4. Programme de la journée du 24 juin 2009
5. Présentation des enjeux maritimes en Basse-Normandie
6. Plan d'accès au Centre des Congrès à Caen

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE  
PRÉFECTURE DU CALVADOS

CABINET

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE

Caen, le 3 juin 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Grenelle de la mer en Basse-Normandie

**mercredi 24 juin 2009**



La préfecture de la région Basse-Normandie organise la réunion régionale du Grenelle de la mer en Basse-Normandie le :

**mercredi 24 juin 2009 à 14 heures au Centre des Congrès à Caen.**

Cette réunion publique est destinée à recueillir les avis des acteurs locaux tant publics que privés, ainsi que du grand public sur les propositions issues des travaux menés au plan national.

L'accueil aura lieu à 14 heures.

Contact pour tout renseignement concernant cette opération :

Romain Guillot

Chef du service Affaires Interministérielles  
de la Mer et du Littoral (AIML)

Direction régionale des affaires maritimes  
de Basse Normandie

tél 02 31 53 66 43

fax 02 31 43 97 42

grenelledelamerbassenormandie24juin@developpement-durable.gouv.fr

Et sur le site : [www.legrenelle-mer.gouv.fr](http://www.legrenelle-mer.gouv.fr)



## Le Grenelle de la Mer en Basse-Normandie

Nous connaissons tous la Basse-Normandie sous un aspect maritime plus ou moins précis, qui nous est propre et participe à notre identité. Le Mont Saint-Michel, la coquille Saint-Jacques, les plages du Débarquement, le transmanche... Chacun a une vision de la mer en Basse-Normandie qui dépasse souvent d'ailleurs les Bas-Normands eux-mêmes, mais qui participe du rayonnement de cette région.

Pour autant, il n'existe pas à l'heure actuelle de projet qui synthétise ces différentes visions dans un cadre opérationnel, de réflexion et d'action porté par tous ceux qui se sentent concernés par la mer dans son sens le plus large. Cette absence de vision de synthèse entraîne parfois la conclusion hâtive selon laquelle les divers usages de la mer sont exclusifs les uns des autres, voire inconciliables.

Pour lancer cette réflexion, Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et Madame Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat ont décidé d'organiser un « Grenelle de la mer ».

Fort du succès de l'organisation du « Grenelle de l'environnement », le « Grenelle de la mer », veut réunir autour d'une même table l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la mer. Les travaux s'organisent autour de **quatre ateliers de réflexion**, portant respectivement sur **la délicate rencontre entre la terre et la mer, la mer fragile et promesse d'avenir, la passion de la mer et les nouvelles régulations** (cf. note de présentation des groupes de travail).

La réussite du débat public sur la mer repose sur une participation la plus large possible des élus, des responsables économiques et sociaux et des associations.

À l'attention du public le plus large, j'organise avec le préfet maritime de Cherbourg et le préfet du département de la Manche une rencontre régionale du « Grenelle de la mer » en Basse-Normandie à **Caen au centre des Congrès, le 24 juin à 14h00**, afin de développer la concertation des acteurs locaux et la consultation des Français au plus près de notre territoire. Sur la base des travaux des groupes de travail nationaux, l'objectif de cette concertation locale est de faire émerger des propositions répondant aux enjeux maritimes de la Basse-Normandie, propositions qui alimenteront l'élaboration de la stratégie intégrée de la mer et du littoral.

Monsieur Jean-François LE GRAND, président du Conseil Général de la Manche, et Monsieur Bernard CAZENEUVE, Député Maire de Cherbourg, ont tous deux accepté de présider un des 4 groupes de travail régionaux. Ils seront accompagnés dans cette tâche par Monsieur Joseph COSTARD, président de la Section Régionale Conchylicole Normandie Mer du Nord, et Monsieur François DE BOURGOING, Conseiller général du Calvados.

Enfin, deux grands témoins du grenelle de la mer national rejoindront les participants bas normands : Messieurs Ghislain de BOISSIEU Vice Président du Groupe de Travail national n°1 et Eric GIUILY, Président du Groupe de Travail national n°2, ont accepté de venir nous faire partager leur expérience et nous aider dans l'élaboration des contributions de la Basse-Normandie au Grenelle de la mer.

Auparavant, les « **journées j'apprends la mer [1]** », organisées notamment à Saint-Vaast et au port de Caen, quai de Normandie, les **13 et 14 juin 2009** seront l'occasion pour le plus grand nombre d'apprendre à mieux connaître la mer ou, plus simplement, de la rencontrer.

Le Préfet de la région Basse-Normandie  
Christian LEYRIT

<http://www.legrenelle-mer.gouv.fr>

Contact : [grenelledelamerbassenormandie24juin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:grenelledelamerbassenormandie24juin@developpement-durable.gouv.fr)

[1] <http://www.japprenslamer.fr>



## Rencontre régionale - 24 juin 2009 - Caen

### Programme de la journée

#### Ateliers thématiques de réflexion

9 h 00 Accueil

9 h 30 - 12 h 30 Réunion des groupes de travail

-Déjeuner-

#### Réunion publique de consultation

14 h 00 Accueil, début de la réunion plénière publique

14 h 30 Ouverture de la réunion publique par Christian Leyrit, Préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du Calvados et Philippe Duron, Maire de Caen

Film « Grenelle de la mer »

15 h 00 Groupe de travail 1 : **La délicate rencontre entre la terre et la mer**

Propositions nationales et contributions régionales  
Débat avec la salle

15 h 40 Groupe de travail 2 : **La mer fragile et promesse d'avenir**

Propositions nationales et contributions régionales  
Débat avec la salle

16 h 20 Groupe de travail 3 : **La passion de la mer**

Propositions nationales et contributions régionales  
Débat avec la salle

17 h 00 Groupe de travail 4 : **Les nouvelles régulations**

Propositions nationales et contributions régionales  
Débat avec la salle

17 h 40 Clôture par Christian Leyrit, Préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du Calvados et par le vice-amiral Philippe PERISSE Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

18 h 00 Fin de la réunion publique



## Les enjeux maritimes en Basse-Normandie

Avec 470 km de littoral la Basse-Normandie connaît des enjeux maritimes diversifiés. Le développement des différents usages de la mer demande de considérer l'ensemble de ces enjeux dans une approche globale pour le maintien de son attractivité.

### 1. L'exploitation des ressources naturelles marines : un potentiel renouvelé

**La Basse-Normandie est traditionnellement connue comme une région ayant une forte identité maritime. La pêche et la conchyliculture représentent dans l'économie locale 850 entreprises employant directement plus de 4300 personnes (7600 emplois pour l'ensemble de la filière des produits de la mer). La production globale de ce secteur représente un sixième de la production nationale ( 93 000 tonnes et 183 000 Millions d'€).**

La **pêche** en Basse-Normandie regroupe plus de 500 navires et emploie plus de 2000 marins pêcheurs. Des espèces phares sont exportées dans toute la France voire l'Union Européenne (coquilles Saint-Jacques, bulots, moules...) au départ des quatre ports principaux équipés de halles à marée (Cherbourg, Granville, Port-en-Bessin et Grandcamp), ainsi que des 24 ports secondaires.

Le secteur de la **conchyliculture** compte 330 entreprises et 2300 emplois directs. La production s'élève à 51 000 tonnes (huîtres : 32 000 tonnes ; moules : 19 000 tonnes) pour un chiffre d'affaires estimé à 97 Millions d'€.

**Pour autant, la Basse-Normandie est également un territoire favorable aux énergies renouvelables et possède des ressources marines encore peu exploitées.** Selon plusieurs études de l'ADEME, elle présente le 2<sup>ème</sup> potentiel éolien marin en France et un fort potentiel hydrolien. De même, la Baie de Seine abrite une importante ressource de **granulats marins utilisés à des fins de construction**, l'épuisement et les contraintes pesant sur l'exploitation des carrières terrestres conduisant les extracteurs à recourir aux granulats marins. Dans les eaux françaises de la Manche, deux permis de recherche ont été accordés.

### 2. Une région balnéaire à l'attractivité croissante

Huitième région touristique de France, la Basse-Normandie dispose d'un patrimoine maritime, culturel, paysager reconnu au le plan international. Le Mont Saint-Michel est ainsi le monument de province le plus visité de France avec 3 millions de visiteurs par an.

La Basse-Normandie a développé son potentiel balnéaire, mettant en valeur ses atouts (450 km de plage) et ses capacités d'accueil avec 74 % des lits touristiques concentrés sur le littoral et 32 ports de plaisance. De Deauville dans le Calvados à l'Anse de Vauville dans la Manche, la variété des paysages peut répondre à la diversité des attentes des visiteurs, la Basse-Normandie tirant profit de la proximité de la région parisienne. Concrétisation d'un réel effort, la ville de Honfleur vient d'être classée comme station balnéaire et station de tourisme.

### **3. Un lieu d'échanges maritimes**

La Basse-Normandie est également un lieu d'échanges maritimes. Les deux ports de Caen et Cherbourg figurent dans les dix premiers ports nationaux et transportent plus de 2 millions de passagers par an. Aux ports de Caen, Cherbourg et Honfleur font escale les navires de croisières les plus modernes.

La région est également à proximité de deux grands ports (Le Havre et Rouen) et bordée par la deuxième route maritime la plus fréquentée au monde. Plus de 71 000 navires empruntent chaque année le dispositif de séparation du trafic maritime des Casquets au large de Jobourg, le fameux « RAIL » qui va d'Ouessant au Cap Gris Nez . Les événements de mer qui les touchent sont susceptibles d'affecter l'ensemble des côtes normandes.

### **4. Un patrimoine à préserver**

La Basse-Normandie connaît un patrimoine écologique très diversifié. 25 sites comprenant une partie maritime sont protégés au titre des directives européennes Natura 2000, dont les 5000 ha de l'Archipel de Chausey. Certaines espèces sont aujourd'hui en phase de reconquête, grâce à une gestion responsable, comme celle du phoque veau marin dans la réserve de Beauguillot.

Le patrimoine historique maritime lié au Débarquement, exposé à l'action des éléments naturels, est moins aisé à préserver, mais reste au cœur de l'identité régionale et représente un attrait touristique majeur.

<http://www.legrenelle-mer.gouv.fr>

Contact : [grenelledelamerbassenormandie24juin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:grenelledelamerbassenormandie24juin@developpement-durable.gouv.fr)

